



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL

LIGUE DU GRAND CASABLANCA



C.R.S.R.& Q

PV N° 08 « JEUNES »

Séance du 09/06/2021 présidée par Monsieur QUERQOURI MOHMAED en présence de Monsieur ABADI MOHAMED, et TARIK SAHIM (Secrétaire de la Commission).

Ordre du Jour : I/ HOMOLOGATION DES RENCONTRES.

Catégorie «Minimes»

7^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « A »

JSS	00		RCA	08	HOMOLOGUE
CRF	06		CMSSM	02	HOMOLOGUE
ASOFP	02		OSC	01	HOMOLOGUE
EXEMPT : RB					

7^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « B »

MAC	01		CJAB	00	HOMOLOGUE
CAYB	01		CWW	00	HOMOLOGUE
CNWSM			AEA		REPORTE
EXEMPT : CCHS					

7^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « C »

CTSBS	01		SCCM	07	HOMOLOGUE
ACSWZ	02		AJS	04	HOMOLOGUE
AMF	02		CEA	00	HOMOLOGUE
EXEMPT : FCC					

7^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « D »

RAC	03		CCFAC	00	HOMOLOGUE
EJSC	00		MCAM	01	HOMOLOGUE
CCB	03		CATS	01	HOMOLOGUE

Catégorie «JUNIORS»

3^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « A »

AEA	00		BADSS	00	HOMOLOGUE
CYSO	00		ASOFP	02	HOMOLOGUE
OSC	04		IHM	01	HOMOLOGUE
USM	04		ACDG	00	HOMOLOGUE

3^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « B »

CMSSM	01		AAMS	02	HOMOLOGUE
CESH	01		FCC	03	HOMOLOGUE
ACAS	02		ASON	02	HOMOLOGUE
CJZ	01		MCAM	02	HOMOLOGUE

3^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « C »

RCA	06		CNS	01	HOMOLOGUE
CWW	03		ACSAH	02	HOMOLOGUE
RB	01		AJAS	01	HOMOLOGUE
COSA	01		ACOS	01	HOMOLOGUE

3^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « D »

WALA	01		AUSB	00	HOMOLOGUE
CIHH	02		TLM	00	HOMOLOGUE
NDR	01		AASDL	00	HOMOLOGUE
CCFAC	00		EJSC	03	HOMOLOGUE

3^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « E »

NAH	02		RAC	00	HOMOLOGUE
AHM			AJAM		

AHM // AJAM

- Vu le rapport de l'arbitre

- Attendu que seule l'équipe AJAM était présente sur le terrain à l'heure, date et lieu fixés par le programme de la ligue.

De ce fait, la commission décide de donner match perdu par pénalité à l'équipe AHM qui enregistre moins un point, trois buts contre et zéro but pour au classement général, tandis que l'équipe AJAM marque trois points au classement général, zéro but contre et trois buts pour. La commission inflige une amende de mille dirhams (1000 DH) aux club AHM.

EXEMPT : USO- AJS

3^{ème} Journée du 30/05/2021 Groupe « F »

AJSMR	00		EJSC	01	HOMOLOGUE
EXEMPT : AFCB- USSM - CSMO					

La séance est levée à 15h00.

Le Secrétaire de CRJ

Mr. TARIK SAHIM



Le Président de CRSR&Q

Mohamed QUERQOURI